

# Association Marthe et Marie

Régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - Enregistrée à la préfecture de Laval (Mayenne) le 2 décembre 1996 sous le N° 1241 (J.O. du 18 décembre 1996) - Fondée le 29 juillet 1996

**Siège social : La Tourelle - B.P. 6 - 53150 MONTSÛRS - France - & 0 243 01 01 26 - Fax 0 243 01 04 20**  
**C.C.P. : 5 239-70 E Rennes** — Domiciliation bancaire : Crédit Agricole Montsûrs - BPO Laval

## CONSTANCE ET PERSÉVÉRANCE

Saint Jacques écrit : **Tenez pour une joie suprême, mes frères, d'être en butte à toutes sortes d'épreuves. Vous le savez : bien éprouvée, votre foi produit la constance ; mais que la constance s'accompagne d'une œuvre parfaite, afin que vous soyez parfaits, irréprochables, ne laissant rien à désirer** (Jc 1, 2-4).

Il est vrai que depuis la parution de notre premier bulletin, en mars 1998, notre foi a été mise à rude épreuve.

En effet, à peine avons-nous révélé notre projet que ce fut immédiatement une levée de boucliers souvent de la part de ceux même qui auraient dû nous aider et soutenir cette œuvre.

Cependant, il faut être réaliste et ne pas ignorer que dans cette France décadente et athée, un lieu de vie permettant à trois générations de s'épanouir ensemble n'est pas dans l'air du temps.

**L'œuvre Marthe et Marie est donc un défi à notre époque déchristianisée. C'est ce défi qu'il nous faut relever année après année.**

Grâce à Dieu, à votre foi et votre charité, vous nous avez soutenus dès le départ et comme vous pouvez le constater, en ce début d'année 2011, nous avons encore fait un grand pas dans les travaux puisque maintenant toutes les portes et fenêtres extérieures ont été posées et sont d'une excellente qualité.

## TRAVAUX QUI VIENNENT D'ÊTRE RÉALISÉS :

En plus des portes et fenêtres qui sont installées et qui sont payées, nous avons entièrement réalisé le système d'assainissement par phyto-épuration collective pour les six logements. Dès que les premiers appartements seront occupés, ce système sera en mesure de fonctionner.

Une chape béton de propreté a été réalisée aussi sur l'ensemble des logements et le couloir de circulation, soit 447 m<sup>2</sup>. Tout cela est payé.

## PROCHAINE TRANCHE DE TRAVAUX

Pose des portes des six premiers logements et d'une septième porte d'un local technique situé à l'ouest du bâtiment. Ce local est destiné à recevoir les installations de chauffage par géothermie. Nous avons aussi le désir de placer dans cette salle relativement vaste **une cuisinière bois de collectivité pour assurer des repas chauds aux premiers résidents.**

## COÛTS DE CES DIFFÉRENTES INSTALLATIONS

Les sept portes intérieures dont nous venons de parler :  
 prix total **2 712 € TTC**

3 forages de 90 m de profondeur pour aller chercher la température de 12 à 15° qui se trouve dans les sous-sols du terrain.

Coût : **12 642 € TTC**

Installation électrique pour l'ensemble des bâtiments : **17 940 € TTC**

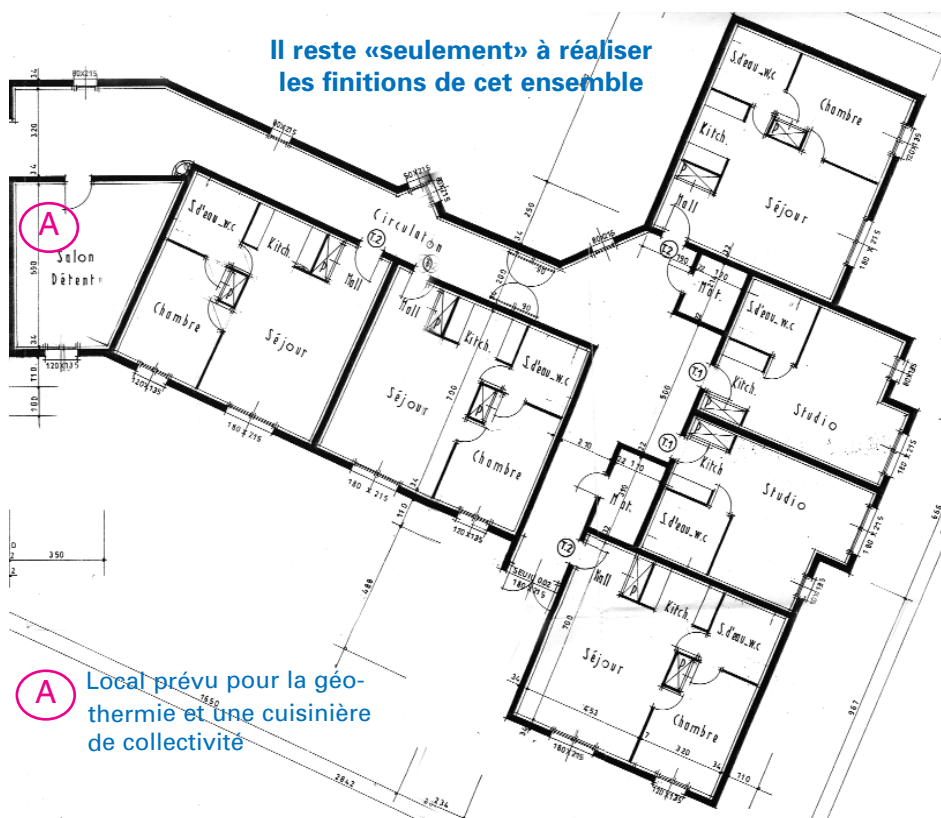
Actuellement, les murs intérieurs sont nus, il faut donc prévoir du placo-plâtre et des cloisons.

Coût total : **43 056 € TTC**

Nous devons prévoir l'isolation au liège expansé de 500 m<sup>2</sup> de plafond



Il reste «seulement» à réaliser les finitions de cet ensemble



**A** Local prévu pour la géothermie et une cuisinière de collectivité

ainsi que dans les contrecloisons...  
Montant total : **41 000 € TTC**

Les dépenses s'élèvent donc à  
**117 350 € TTC**

### LE COIN DU TRÉSORIER

Actuellement nous disposons de  
50 357 € de trésorerie.

Il nous faut donc la somme de  
117 350 - 50 367 = **66 993 €**.

Nous envoyons ce bulletin à  
20 000 correspondants. Si un sur dix  
seulement répond favorablement, il  
suffirait que chacun nous offre la  
somme de **35 €** pour que tous ces tra-  
vaux soient couverts.

**Merci à ceux qui pourront être  
encore plus généreux.**

### ACCUEILLIR LES PLUS PAUVRES

Comme nous le disions dans le bul-  
letin N° 9 d'Avril 2008, nous sommes  
fidèles à la pensée du bienheureux  
pape Jean-Paul II qui écrivait dans  
son message de Carême de 1997 :

**«Et que dire des familles expulsées  
de leur logement ou de celles qui  
n'arrivent pas à trouver une habita-  
tion, du grand nombre de personnes  
âgées auxquelles les retraites ne per-  
mettent pas de se procurer un loge-  
ment digne à juste prix ?»...**

C'est justement pour remédier à  
cette misère grandissante que nous  
voulons nous hâter d'achever ces six  
premiers logements.



**Mars 2002 – Premiers travaux  
de terrassement.  
On enlève 1 700 m<sup>3</sup> de terre.**



**Mars 2003 – Ces blocs de rochers calcaires  
découverts au cours du terrassement  
seront utilisés pour bâtir une grotte  
de Lourdes.**



**Mars 2003 – Les fondations sont achevées.**



**Février 2005 – Les murs sortent de terre.**



**Mars 2008 – Tout le gros-œuvre est achevé.**

Combien êtes-vous à vivre actuellement  
en maison de retraite disons... officiel-  
le... Vous nous écrivez que vous ne  
manquez de rien, on vous fait chanter,  
danser ! une seule chose vous manque  
cependant et cela déchire vos cœurs :  
**Dieu ! Le grand absent de notre société  
laïcisée... Et c'est justement notre Dieu  
adorable que nous voulons mettre à la  
première place dans cette maison !**  
Aidez-nous donc à concrétiser ce projet  
le plus vite possible pour que la maison  
Marthe et Marie soit véritablement un  
havre de paix et de joie.

**Si j'étais admise à donner mon avis,  
je ne conseillerais jamais qu'on renon-  
ce, par crainte, à mettre en œuvre une  
bonne inspiration qui nous harcèle sou-  
vent ; car si on agit rien que pour Dieu,  
l'échec n'est pas à craindre, car Il a tout  
pouvoir. Qu'il soit béni à jamais.**

Ste Thérèse d'Avila  
*Autobiographie, chap. 4, 2*

### VOTRE AIDE NOUS EST INDISPENSABLE

Aide financière évidemment mais  
plus encore votre aide spirituelle afin  
que l'Esprit-Saint guide tous ceux qui  
travaillent à cette œuvre avec compé-  
tence et générosité.

Que Marthe et Marie, les saintes  
patrones de cette œuvre, avec le  
soutien efficace de saint Joseph, vous  
rendent au centuple votre bonté et  
générosité.

Dans la joie de Pâques, nous vous  
exprimons notre reconnaissance et  
notre profonde gratitude pour tout ce  
que vous avez déjà accompli et pour  
tout ce que vous ferez encore pour  
que ce projet soit mené à terme dans  
les meilleurs délais.

J. KAYSER  
Président de l'Association  
Marthe et Marie



**Visite du chantier  
le 26 Avril 2011.**

**L'amour de contenter Dieu et la foi  
rendent possible ce qui ne l'est pas,  
selon la raison naturelle.**

Ste Thérèse d'Avila  
*Livre des Fondations, chap. 2, 4*

*J'approuve votre projet et désire faire partie de l'*

### ASSOCIATION MARTHE ET MARIE

*comme Membre Bienfaiteur*

Je verse la somme de \_\_\_\_\_ €  
pour poursuivre les travaux.  
Merci de rédiger votre chèque à l'ordre de  
**ASSOCIATION MARTHE ET MARIE**

Veillez m'adresser un reçu ☐  
Pour soulager votre secrétariat,  
inutile d'accuser réception,  
le débit de mon compte suffira ☐

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Je désire recevoir \_\_\_\_\_ ex. de ce bulletin N° 14.

(Veillez toujours faire des chèques distincts pour l'ASSOCIATION MARTHE ET MARIE, l'ASSOCIATION RÉSIAC BON SECOURS et les ÉDITIONS RÉSIAC, les trois comptabilités étant différentes).